COMMUNE de PLOUGUENAST

Extraits du PV de la séance ordinaire du Conseil municipal du 8 octobre 2009

COMMISSION BATIMENTS

HALL RESTAURANT SCOLAIRE - Des travaux d'aménagement de cet espace, servant également à l'accueil de la garderie périscolaire, avaient été décidés à la dernière réunion.
La commission a étudié les différentes propositions :

1. la pose d'un plafond thermique et acoustique : un seul devis reçu, celui de l'entreprise GOURDEL d'un montant de 1900,80 €.
2. le remplacement des 4 convecteurs pour un montant de 1958 € HT.

Ces travaux seront réalisés durant les vacances de la Toussaint afin de ne pas gêner le fonctionnement du service.

VERRIERE RESTAURANT SCOLAIRE - Les différentes interventions effectuées sur la verrière n'ayant pas résolu les problèmes d'étanchéité, le remplacement de cette structure s'impose.
La commission s'est penchée sur les deux propositions reçues.
L'entreprise Line Services de Corlay est retenue pour effectuer les travaux d'un montant de 7129 € HT.

BIBLIOTHEQUE - Les travaux d'aménagement d'un espace jeunesse nécessitent une réfection des murs et du sol. La commission a étudié les devis suivants :

1. Entreprise OFFREDO d'un montant de 2043, 62 € HT pour les murs.
2. Entreprise JOUET d'un montant de 1471 € HT pour les sols.

Les murs de la partie bibliothèque ayant également besoin d'être repeints, un devis d'un montant de 2160 € HT proposé par l'Entreprise OFFREDO est soumis au Conseil qui donne son accord pour la réalisation de la totalité des travaux.

SALLE OMNISPORTS - Une étude concernant la réfection du sol est en cours.
La pose d'un panneau d'affichage extérieur et l'installation de supports à vélos sont également demandés. Accord du Conseil.

STADE LUCIEN RAULT - Le changement du filet pare-ballons (côté propriété HAMAYON) est envisagé mais aucun devis n'a été reçu à ce jour.

EGLISE DU VIEUX BOURG - La deuxième tranche du chantier de rénovation est lancée.

- les échafaudages extérieur et intérieur sont posés.
- il ne sera pas nécessaire de déplacer les bancs et le confessionnal, une protection semblant suffisante.
- la dépose de la couverture est prévue la semaine du 26 au 30 octobre.
- il est signalé la disparition de trois pots à feu (sur les quatre qui entouraient le retable). Une plainte a été déposée en gendarmerie. L'entreprise ART est chargée de remplacer ces pièces.
- une entreprise de Plurien a transmis un devis d'un montant de 1000 € pour l'abattage du frêne qui menace l'édifice. D'autres solutions sont à envisager.
- la prochaine réunion de chantier est prévue le lundi 26 octobre.

Subventions :

- Etat : 20 %
- Conseil Régional : 20 % plafonné à 75 000 €
- Conseil Régional : 20 % plafonné à 75 230 €
- Réserve Parlementaire : 15 000 € en 2009.

Le montant des subventions pour la réalisation de ces travaux s'élève actuellement à 63,7 %.
Une demande est en cours pour l'octroi d'une subvention par la Sauvegarde de l'Art Français.

Le Conseil étudie également la possibilité d'une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine.
Mr Jean Pierre ETIENNE expose le principe de cette souscription :

- la Fondation collecte les dons des particuliers et entreprises affectés à la rénovation de l'Eglise, ceux-ci donnant lieu à des réductions fiscales au titre de l'IRPP (à hauteur de 66 % du don) ou de l'IS (à hauteur de 60 % du don)
- la Fondation reverse à la Commune les fonds collectés.
- la Fondation accorde ensuite sous condition une subvention complémentaire à hauteur de 70 à 80 % des fonds collectés. Les conditions à réunir pour pouvoir prétendre à cette subvention complémentaire étant de réunir 5 % du montant HT des travaux (soit 18 600 €) et d'enregistrer au minimum 50 donateurs.

Accord à l'unanimité du Conseil.
Une rencontre avec les responsables de l'Association est programmée ce vendredi 9 octobre.

ENFANCE JEUNESSE

REFLEXION SUR LA CREATION D'UN CLSH - Pour répondre à la demande de familles souhaitant un Centre de Loisirs Sans Hébergement pour le mercredi et les petites vacances scolaires, une réflexion est menée quant à la possibilité de la mise en place de ce service sur notre commune.
Le Conseil, conscient des besoins en ce domaine, s'interroge sur la faisabilité de ce projet.
Une rencontre est prévue le mercredi 14 octobre avec Mme BARBOT, responsable Enfance Jeunesse de la CIDERAL, Mme LAINE Puéricultrice Conseillère Technique du Conseil Général et Mme BRIEZ de la Caisse d'Allocations Familiales.

RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE - Avec la mise en place des deux services au niveau de la restauration, et un nombre d'enfants de plus en plus important à fréquenter la garderie, il a fallu procéder à des aménagements d'horaires pour les agents.
Le Conseil en prend connaissance.
Afin d'organiser au mieux les besoins en personnel, il sera désormais demandé aux familles d'inscrire à l'avance leurs enfants pour le service garderie.

C C A S

TRAVAUX MAPA - L' ouverture des plis pour les travaux d'extension du bâtiment a eu lieu (agrandissement de la salle de restauration et construction de 2 bureaux supplémentaires).
Estimatif : 245 400 € HT et ouverture à 225 000 € HT.
Le début des travaux est prévu en janvier pour une durée de 6 mois.

REPAS CCAS - 148 personnes ont participé au repas qui a eu lieu le samedi 3 octobre.
La participation de 5 € demandée cette année à chaque participant permettra de proposer une action collective dans les mois à venir.

ENVIRONNEMENT

Station de pompage Launay Jan : Les travaux sont toujours en cours. L'eau remonte désormais à Gâtinée avec un débit intéressant puisqu'il permet déjà d'exploiter par jour 50 m^3 d'eau supplémentaire par rapport à l'installation précédente.
La partie traitement de nickel ainsi que quelques réglages restent à réaliser.
Signe encourageant : le taux de nitrates continue de baisser.

Bac équarrissage : le bac réfrigéré étant en panne, la commune ne peut plus assurer actuellement ce service.
Malgré tout, la Commune ayant obligation, depuis le 1er octobre, d'assurer le service minimum d'équarrissage (à savoir pour les animaux sauvages et animaux domestiques trouvés sur la voie publique), le bac réfrigéré actuel va être réhabilité.
L'achat de chambre froide prévu lors d'un précédent Conseil est différé car, dans ce domaine, la réglementation est en constante évolution.
Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à prendre un arrêté interdisant le dépôt de cadavres d'animaux sur le domaine public.
Une rencontre est prévue entre le directeur de la SIFDDA et Daniel BIDAN, Maire Adjoint, le jeudi 15 octobre.

QUESTIONS DIVERSES

- Un bilan positif du fleurissement de la commune est dressé…
Pour la saison prochaine, le Conseil souhaiterait un contraste de couleurs plus important dans la composition des jardinières ainsi que la proposition d'un nouvel aménagement pour la façade de la mairie.
- Volet Paysager pour la rue des Lilas. Le devis s'élève à 2900 € et comprend la création d'une haie en bordure de départementale, l'aménagement des bordures des zones piétonnes et des espaces verts.
- Bassins du Pontgamp : une rencontre avec la DDE doit avoir lieu ce vendredi 9 octobre.
- Lotissement de Jolie Brise : réunion prévue jeudi 15 octobre.
- Dans le cadre de la rénovation de l'ancienne minoterie du Pontgamp par la CIDERAL, il avait été évoqué l'idée de réaliser une fresque sur le mur extérieur du bâtiment. Le Conseil donne un avis favorable pour poursuivre la réflexion autour de cette réalisation.
- La Commission Enfance Jeunesse propose au Conseil de réfléchir à l'organisation d'un spectacle pour enfants, les modalités restant à définir. Accord du Conseil.
- Pour la 30ème édition de la Soirée Plouguenastaise, les organisateurs ont sollicité les talents des élus …
- Le Syndicat de Voirie prévoit l'achat d'une balayeuse pour la fin de l'année, l'appel d'offres est lancé.

Un compte-rendu des commissions Sport et Culture / Agriculture / Economique et Communication de la CIDERAL est dressé par les élus y ayant participé.